

IANVIER 2022

CHAMBARON SUR MORGE

BULLETIN MUNICIPAL

N°18



L'ÉDITO N°5



Mes chers amis,

Le livre de l'année 2021 vient de se refermer et nous ouvrons les pages de celui de 2022.

Les couleurs issues du traditionnel feu d'artifice clôturant chaque fin d'année à Chambaron sur Morge n'ont pu scintiller.

La convivialité et le lien social du début d'année émanant des vœux de l'équipe Municipale n'ont pu se tenir également.

Malgré de fortes similitudes avec le début d'année 2021, nous avons l'espérance et l'optimisme de croire que 2022 sera colorée, enthousiaste, solidaire et nous permette de nous retrouver non pas seulement par intermittence mais dans la continuité.

La gestion communale est, bien entendu, rendue plus compliquée par cette situation sanitaire qui nous fait faire « le grand huit ». Nous devons être beaucoup plus vigilants au quotidien pour maintenir et être en phase avec les résultats constatés depuis 2016, date de la création de notre commune, et conserver une situation financière saine et solide. **Les résultats réalisés en fonctionnement pour 2021 sont bien meilleurs que toutes nos prévisions de début d'année.**

Pour l'investissement, la situation a entraîné des retards et l'opération majeure de 2021 à savoir la construction de notre Atelier Municipal sera réalisée en 2022.

Le rôle d'un élu est d'anticiper et de se projeter vers l'avenir pour maintenir le mieux vivre ensemble mais également les services à la population de manière à faire grandir sa commune pour le confort de toutes et tous. Si la prudence et la vigilance sont de mises la crise sanitaire ne doit pas anesthésier et rendre amorphe toutes décisions et responsabilités à prendre.

Lors du dernier conseil municipal de l'année 2021, **il a été acté la future réalisation d'un ALSH communal (Accueil de Loisirs Sans Hébergement)**. Dossier sur lequel les différentes commissions communales travaillaient depuis plus d'un an.

Les besoins réels et la faisabilité financière tant en investissement qu'en fonctionnement ont permis à l'unanimité de prendre une décision de principe sur la présentation du dossier à nos partenaires techniques et financiers afin de demander le maximum de subventions.

Nous vous tiendrons bien entendu informé de l'avancement de ce dossier.

2022 sera également l'année de l'arrivée de la fibre pour 80% des foyers de Chambaron sur Morge.

Si les bourgs de La Moutade, Pontmort et Cellule seront bien desservis (quelques zones sont en cours d'étude suite à des problèmes de charges de poteaux via l'aérien), nous avons été informés en ce mois de décembre 2021, contrairement à ce qui nous avait été dit à l'origine, que Saulnat devrait attendre au mieux 2023..... nous entreprenons toutes les démarches auprès de la Région afin de voir les possibilités réelles de faire avancer ce dossier.

Nous travaillons également avec nos partenaires SNCF et surtout RLV sur un **projet global technique, environnemental, économique autour de la gare de Pontmort, l'une des 3 gares du territoire de RLV que nous devons valoriser.**

Sur le prochain Bulletin Municipal un dossier entier sera consacré aux différentes mobilités existantes au départ et à l'arrivée de notre commune. La fin d'année devrait matérialiser notre projet.

Vous retrouverez toutes les informations de

notre commune mais également celles de notre Communauté d'Agglomération RLV, partenaire indispensable et vital pour notre territoire et son développement, au fil de la lecture de ce Bulletin Municipal. Je vous rappelle également que le site, la page Facebook et panneau-pocket sont les autres sources d'informations.

Dernière nouvelle, la population totale au 1er janvier de notre commune s'élève à **1812 habitants**.

Je remercie au nom du Conseil Municipal toutes les personnes jeunes et moins jeunes qui s'investissent et participent au développement et à la vie de notre belle commune de Chambaron sur Morge.

Au nom de toute l'équipe Municipale nous vous souhaitons très sincèrement et chaleureusement tous nos vœux pour cette nouvelle année.

Cordialement,

Philippe GAILLARD pour l'équipe municipale

AGENDA

La journée du nettoyage de Printemps se déroulera le 27 mars 2022,

Rendez-vous Salle Paul Gaillard à 9h.



VIE PRATIQUE



Mairie de Chambaron sur Morge

5 place de l'église - La Moutade
63200 Chambaron sur Morge
contact@mairiechambaronsurmorge.fr
https://mairiechambaronsurmorge.fr



Mairie déléguée de Cellule

3 place de La Résistance
04 73 97 21 74



Mairie déléguée de La Moutade

5 place de l'Église
04 73 97 20 43



	CELLULE : 04 73 97 21 74		LA MOUTADE : 04 73 97 20 43	
	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi
LUNDI	fermée	14h00 - 18h30	8h30 - 12h30	fermée
MARDI	8h30 - 12h30	fermée	fermée	14h00 - 18h00
MERCREDI	fermée	13h30 - 16h00	8h30 - 12h30	fermée
JEUDI	8h30 - 12h30	fermée	fermée	16h30 - 18h00
VENREDI	8h30 - 12h30	fermée	fermée	fermée

Services administratifs :

Béatrice LIPONNE

Isabelle DUCHATEL



Services techniques :

Juan ROYNE CONTRERAS

David BOUTY

Denis VEXENAT

Laurent BATSÈRE



Services écoles :

Nathalie BERNIER

Catherine BEN BRAHIM

Agnès MARTIN

Nadège ESPINASSE



Service animation :

Mathieu BOUQUET



NUMÉROS UTILES

Pompiers
S.A.M.U.

Urgence - 18 ou 112
Urgence - 15

ENEDIS (ERDF)
RLV (R'cobus)
Gendarmerie Combronde
Gendarmerie d'Aigueperse

09 69 32 18 11
09 73 38 08 09
04 73 97 10 05
04 73 63 60 12

SEMERAP (eau potable)
Trésor Public
Sous-préfecture de Riom
GRDF (dépannage)

04 73 15 38 38
04 73 64 49 40
04 73 64 65 00
09 69 36 35 34

NOS REPRÉSENTANTS NATIONAUX, RÉGIONAUX ET DÉPARTEMENTAUX

Assemblée nationale - Députée circonscription
Sénat - Sénateur du Puy de Dôme
Préfecture Puy de Dôme
Sous-préfecture Riom - Sous-préfet

Christine Pires-Beaune
Jacques-Bernard Magner / Jean-Marc Boyer / Éric Gold
Philippe Chopin
Olivier Maurel

Conseil régional Rhône Alpes Auvergne - Président
Conseil départemental du Puy de Dôme - Président
Conseil départemental Puy de Dôme - Conseiller local
Communauté d'agglomération - Président
Communauté d'agglomération - Représentants

Laurent Wauquiez
Lionel Chauvin
Jean-Philippe Perret / Stéphanie Flori-Dutour
Frédéric Bonnichon
Philippe Gaillard

TRAVAUX

2021 laissera le souvenir d'une année compliquée dans le lancement de nouveaux projets en adéquation avec nos finances communales. Dans cette période d'augmentation des coûts de matières premières, de façon démesurée et de la difficulté d'obtention des subventions nous a obligé de modifier certaines décisions prises. Dans les règles établies, un projet sans subventions n'a pas de continuité.

Gageons que 2022 sera plus propice pour le lancement de ces projets retardés

» ATELIER COMMUNAL

Pour chacun des 8 lots, suite à l'appel d'offre lancé début de l'automne les plis ont été ouverts le 15 novembre avec une hausse des prix exponentielles des matières premières. Avant toute décision, nous avons lancé des négociations avec les entreprises sur tous les lots. Dans le timing, notre atelier devrait sortir de terre au plus tôt au printemps 2022.

Pour rappel, l'avant projet définitif du cabinet architecte Morpho a été validé en novembre 2020. Ce bâtiment a été conçu dans une démarche de qualité environnementale avec l'objectif de minimiser les consommations énergétiques, de maîtriser les coûts d'exploitation. Le bois a été privilégié ainsi que la paille pour isolation dans sa réalisation. Des systèmes de récupération des eaux pluviales ont été intégrés.

En mars, le permis de construire a été accordé. L'étude de sol ainsi que sont rapports ont été réalisés par l'entreprise Sol Solution. Le cabinet Qualiconsult pour les contrôles techniques et de coordination sécurité est intervenu sur cette fin du mois d'août.

Après négociation, le coût global du projet est à 505 000 € T.T.C. dont 2 500 € d'étude de sol, 6150 € bureau d'étude et de coordination SPS et 32 600 € d'architecte. Les subventions ont été validées par les organismes à hauteur de 80% du prix H.T.



Chambaran Sur Morge - Janvier 2022

» BOULODROME

L'entreprise Coutarel a terminé début novembre, le gros œuvre et l'apport de gravier. Les bénévoles de l'association ont en charge de mettre les rondins autour du terrain et de planter les mats d'éclairage sur les plots réalisés par leurs soins. Les rondins posés et le gravier compacté avec le temps qui s'écoule, il restera à ajouter le sable propice au jeu de boule.

Pour rappel : l'implantation du boulodrome d'une surface de 2800 m² a été réalisée sur l'aire de Lachamp à la Moutade, toute désignée pour ce genre de manifestation plus propice à la pratique sportive et donc pour un usage tout à fait différent. Le projet a été construit avec la participation active des bénévoles de l'association « du Carreaux du Fort » tant au niveau financier que de la mise en place de cette nouvelle structure.

Le coût de l'opération est de 41 400 € TTC donc 3 200 € de rondins et poteaux avec une subvention principale de la Région et autre de 27 074 € soit 14 326 € à la charge de la commune qui récupère la TVA qui devrait être de 6 817 €. **Il faut noter et apprécier la participation financière pour 7 500 € de L'association du Carreaux du Fort.**



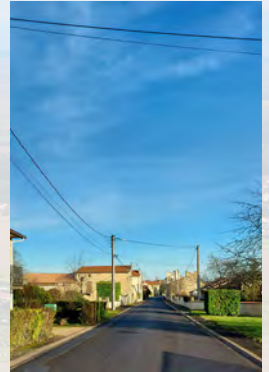
» MUR DU CIMETIÈRE DE CELLULE

Au printemps dernier la déception a été grande avec la confirmation de l'État qui a fait des choix et n'a pas répondu favorablement à notre demande de subventions pour le mur du cimetière et la mise aux normes accessibilité. En novembre, l'État est revenu sur sa décision en nous accordant la subvention pour le mur du cimetière. Ces dossiers seront reportés sur l'année prochaine avec la volonté d'obtenir les subventions.

Le mur du cimetière sur la partie EST en très mauvaise état, pourra être réalisé sur le premier semestre 2022 pour le consolider sur une longueur de 35 mètres. Le coût de l'opération s'élève à 15 600 € TTC

» RUE DES PEUPLIERS - LIGNE MOYENNE TENSION

Pour des raisons de sécurité et de renforcement, Le syndicat d'électricité SIEG a décidé d'enterrer la ligne moyenne tension qui démarre dans la rue des Peupliers quartier Champ Mallet pour passer au travers des propriétés. Cette ligne moyenne tension sera enterrée en passant par le bord du chemin des jardins à partir d'un transformateur installé dans la parcelle publique à l'angle de la rue des Peupliers et du ruisseau le Champ Laffont.



Cette opération devrait être réalisée sur le premier trimestre 2022. Les propriétaires concernés ont été ou seront contactés par Eiffage qui réalisera les travaux. Complètement à la charge financière et responsabilité du SIEG, la commune profitera de l'opportunité pour faire enterrer le réseau électrique et téléphone sur la longueur de la rue des Peupliers. Seuls les candélabres et le réseau téléphonique seront à la charge de la commune pour un coût de 20 130 € après subvention de 50%.

» LE DÉSHÉRBAGE POUR MAÎTRISER ET ACCEPTER L'HERBE SUR LE DOMAINE PUBLIC

En plus de l'entretien des bâtiments et des écoles, le nettoyage des places et des monuments, la pose de la signalisation verticale et l'entretien de la voirie (nids de poule, trottoirs, caniveaux, etc.), les 4 agents communaux entretiennent de façon précise : 19 kms de voirie et l'équivalent de 7 hectares d'espaces verts publics répartis sur les quatre hameaux. La communion entre les surfaces à traiter et le nombre d'employés communaux, la fréquence de passage est toutes les 4 semaines. Sans oublier à partir de cette nouvelle année l'interdiction de produits phytosanitaires dans les cimetières donc une nouvelle opération manuelle à ajouter à nos programmes.



TRAVAUX

Sur notre commune, le désherbage manuel gourmand en main d'œuvre donne une fréquence de passage toutes les 4 semaines.

Les nouveaux désherbants bio à base d'acide pélargonique ne sont pas convaincants, ils ne sont que foliaires et ne détruisent pas les racines. En plus, ils coûtent presque 10 fois plus cher ! Désormais, nous avons recours uniquement à des moyens alternatifs complètement manuel : le désherbage mécanique avec rotofil, le débroussaillage ou encore le désherbage manuel à la raclette ou arrachage. Il nous arrive de tondre les trottoirs quand les espaces sont assez larges pour réguler la pousse.

A moins d'augmenter les impôts pour embaucher une armada de personnel municipal supplémentaire, il faut absolument que les particuliers soient citoyens et participent. Cela passe par de la solidarité et de l'entraide, notamment auprès de résidents âgés. Chacun à un rôle à jouer les trottoirs doivent être maintenus propres par les habitants des propriétés riveraines des voies publiques.

» SYNDICAT RIVE DROITE – LES FOSSÉS

Comme tous les ans par cycle, les fossés sont broyés et / ou curés en période hivernale. Depuis cette année la subvention du département a été supprimée pour une somme de 30 000 € ce qui représente un manque à gagner de 30% du budget. Par conséquent, chaque commune a eu le devoir de diminuer le nombre de kilomètres de broyage dans ses plans annuels ce qui a pour effet d'allonger les cycles pluriannuels. C'est-à-dire au lieu d'avoir des passages sur chacun de nos fossés tous les 2 ou 3 ans cela devient tous les 3 ou 4 ans.

Autre élément important, le Chant Lafond qui traverse Cellule n'est plus considéré comme un fossé mais devient maintenant ruisseau. L'entretien n'est plus pris en charge par le syndicat mais sous la responsabilité de la DDT et de l'agence de l'eau. Comme pour le Chambaron, d'ores et déjà, nous ne pouvons plus toucher au fond du ruisseau et pour les broyages il faut passer par des autorisations souvent compliquées à obtenir au regard de la faune et de la flore. Pour votre information, le dernier entretien a été réalisé en 2019.



» ELECTRICITÉ - FACTURES RÉDUITES GRÂCE AU LED

L'éclairage public représente pour les communes un poste de dépenses conséquent alors que la maîtrise de la facture énergétique constitue un enjeu important pour toutes les collectivités. Pour réduire le coût de l'éclairage, deux types d'actions ont été possibles : en 2012 la réduction de la durée de l'éclairage par extinction partielle ou totale de l'éclairage en milieu de nuit et fin 2020 le remplacement des lanternes classiques par des dispositifs à LED.

En 2012, l'extinction de l'éclairage en milieu de nuit avait été mise en place dans toute la commune pour une réduction de la consommation de 25%. C'est en 2019 que notre commune s'est engagée dans cette autre politique d'économie d'énergie avec le remplacement des ampoules mercure soit **85% de notre parc par des ampoules LED**. Seul reste les ampoules sodium plus compliquées à remplacer techniquement et économiquement. La réduction de consommation électrique dépasse 50 % sur les secteurs équipés en LED. **Chambaron sur Morge fait parti des 15% des communes françaises à s'être engagés dans cette démarche.**

Sans oublier, le partenariat avec l'ADUHME qui a fait un audit de nos bâtiments pour cibler les plus énergivores afin de mettre en place des solutions qui nous permettent de voir les résultats probants sur cette année 2021.

Autre élément qui a son influence dans la réduction des coûts, est la mise en place depuis janvier 2021 d'un appel offre en groupement d'achat d'électricité lancé par le SIEG, de toutes les communes du Puy de Dôme le souhaitant. Une autre façon d'obtenir un coût au mégaw/h moindre.

Afin de se faire une opinion, nous avons mis un tableau de synthèse qui trace les chiffres depuis 2016 (démarrage Chambaron sur Morge) qui permettent d'appréhender **une économie de 10 935 €** dans nos budgets de fonctionnement :

économie	Bâtiments		Eclairage public	
	54 233 Kw/h	7 919 €	25 818 Kw/h	3 016 €
	32%	26%	36%	25%
2021	116 379 Kw/h	22 592 €	46 004 Kw/h	9 053 €
moyenne 2016 - 2020	170 612 Kw/h	30 511 €	71 822 Kw/h	12 069 €
2016	167 838 Kw/h	30 897 €	74 653 Kw/h	12 462 €
2017	172 460 Kw/h	28 429 €	73 212 Kw/h	13 165 €
2018	176 417 Kw/h	30 772 €	72 566 Kw/h	11 534 €
2019	167 671 Kw/h	30 181 €	66 594 Kw/h	11 438 €
2020	168 676 Kw/h	32 276 €	72 085 Kw/h	11 745 €

FINANCES

Comme nous avons pu le craindre, la gestion budgétaire 2021 n'a pas été simple. La crise sanitaire, qui ne nous quitte pas, a fortement perturbé l'exécution des différentes opérations et notamment la régularité des recettes.

L'implication de chacun des membres de l'équipe municipale et le travail des différentes commissions ont permis de respecter le budget primitif voté au printemps et d'éviter que les dépenses de fonctionnement ne dérapent.

Bien que l'exercice 2021 ne soit pas encore soldé, et que le Compte Administratif (résultat définitif) ne soit pas établi, nous savons que nous avons maîtrisé les dépenses de fonctionnement dont le montant total devrait être voisin de 881 000 €. Cette somme correspond désormais au budget indispensable pour faire fonctionner notre commune et apporter les services attendus. Il sera impossible, malgré les efforts de chacun, de réduire ces dépenses.

Du côté des recettes, un suivi permanent et régulier a permis d'obtenir les montants prévus. Mais ce fût plus difficile que les années précédentes ! Certaines dotations ont été obtenues en toute fin d'année grâce à de nombreuses relances, comme par exemple, la subvention d'accompagnement par l'État de l'abaissement à 3 ans, de l'âge de l'instruction obligatoire. Cette subvention correspond d'ailleurs aux frais engagés en 2020 et ne couvre que 60 % des dépenses réelles.

Ces dépenses et recettes nous permettent d'envisager un résultat positif de cet exercice d'environ 124 000 € et une Capacité d'Autofinancement nette d'environ 14 000 €. Ce résultat reste très faible et fragile, mais il est plutôt meilleur que ce que nous avons imaginé au Budget Primitif.

	Budget Primitif 2021	Perspectives de fin d'exercice 2021	Résultat 2020
Dépenses de fonctionnement	880 527,00 €	881 000,00 €	853 732,00 €
Recettes de fonctionnement	990 149,00 €	1 005 000,00 €	977 373,00 €
Remboursement de capital	109 619,00 €	109 619,00 €	102 180,00 €
CAF nette	3,00 €	14 381,00 €	21 460,00 €

ÉVOLUTION DE LA CAF NETTE



» INVESTISSEMENT

Notre Budget Primitif était assez ambitieux en investissement, mais il restait réaliste, en adéquation avec notre volonté d'améliorer le cadre de vie de notre commune. Ainsi, nous avons sollicité de nombreuses subventions auprès de nos partenaires habituels et institutionnels. Mais les réponses n'ont pas été à la hauteur de nos attentes. Concernant le projet phare de cette année, la construction de l'atelier municipal, nous avons obtenu les accords des subventions très tardivement, en été, ce qui nous a contraint de lancer les différents appels d'offres à l'automne. Dans le même temps, les prix de la construction ont très largement évolué à la hausse avec les difficultés d'approvisionnement des matériaux que nous pouvons connaître, en lien avec la crise sanitaire. Cette situation ne nous a pas permis de lancer les travaux prévus et la construction de cette infrastructure est décalée à 2022. Toutes les autres subventions de l'État auxquelles nous pouvions prétendre ont été refusées, comme par exemple celles liées à la mise en accessibilité de nos salles et de nos équipements, opération pourtant jugée prioritaire par les services de l'État. Dans ce contexte, nous avons dû renoncer à faire avancer plusieurs projets. Toutefois, la Région, voulant soutenir l'économie locale, a mis en place un financement exceptionnel lié à la relance. Nous avons saisi cette opportunité en sollicitant une subvention particulière pour la création d'espaces de jeux et d'un boulodrome. Nous avons été retenus et le projet a pu voir le jour. Ainsi, nos espaces de jeux à Cellule et à La Moutade ont été équipés de nouvelles attractions et le boulodrome a pu être créé sur l'espace de Lachamp. Pour ce boulodrome, équipement important, l'association

« Le Carreau du Fort » a participé financièrement à hauteur de 15 % et a réalisé elle-même plusieurs travaux. Ce montage financier exemplaire montre que malgré les difficultés, il est possible de créer des équipements lorsque les volontés s'unissent.

Très tardivement, en novembre, les services de la Préfecture nous ont informés de l'accord concernant la subvention liée à la restauration du mur du cimetière de Cellule. Cette opération, pourra donc être réalisée en 2022.

En conséquence, une très grosse partie du budget investissement 2021 sera réalisée en 2022, avec essentiellement la construction de l'atelier municipal.

	Dépenses investissement	Recettes investissement	Solde
Exercice 2021	443 000,00 €	359 000,00 €	-84 000,00 €
Restes à réaliser	464 000,00 €	434 000,00 €	-30 000,00 €
Total	907 000,00 €	793 000,00 €	-114 000,00 €

Rq : Cet écart négatif est couvert par l'excédent de fonctionnement de 124 000 €.

Il est à noter que notre budget primitif s'élevait à 960 000 €.

» PERSPECTIVES 2022

Le budget 2022 est en cours d'élaboration et sera voté en avril 2022. Ce budget sera très difficile à boucler. En effet, les conséquences de la crise seront toujours très présentes sur les recettes et nous devrons faire face à de nouvelles dépenses pour maintenir des services de proximité de qualité.

TAXE D'HABITATION : OÙ EN EST-ON ?

En 2021, 20 % des contribuables étaient encore assujettis à la Taxe d'Habitation sur les résidences principales, avec une exonération de 30 %.

En 2022, ces mêmes contribuables auront un allègement de 65 %.

En 2023, la TH sur les résidences principales aura disparu pour tous les contribuables.

La TH sur les résidences secondaires sera maintenue, avec un taux gelé jusqu'en 2023.

SÉCURITÉ

» SÉCURITÉ ROUTIÈRE ET STATIONNEMENTS DANS NOS BOURGS

La priorité, conformément à la Loi, est de redonner le trottoir aux piétons et de diminuer la vitesse, ce qui a conduit à mettre en place une nouvelle organisation de la circulation en réalisant des emplacements de stationnement sur la chaussée, libérant ainsi les trottoirs pour les piétons mais aussi en installant des passages de courtoisie dans nos entrées de bourg

En ce qui concerne le stationnement sur les trottoirs beaucoup de progrès ont été constatés et nous remercions tous ceux qui ont compris que ceux-ci appartiennent aux piétons mais aussi aux personnes avec handicap.

Une minorité récalcitrante, en fermant les yeux, continue d'opérer en occupant toute la place du trottoir. Cette minorité qui a des droits mais pas de devoir. Heureusement cette incivilité innommable et persistante ne semble pas contagieuse et est réservée à une certaine population.



» LABEL NATIONAL « VILLE PRUDENTE » - UNE NOUVELLE RECONNAISSANCE

Notre commune de Chambaron sur Morge récompensée pour son engagement en faveur de la sécurité routière. La remise du label par la prévention routière aura lieu le 26 février à 11h00 salle mairie Cellule, vous êtes cordialement invités.



A l'occasion du Salon des Maires et des Collectivités Locales de mi novembre 2021 à Paris, notre commune Chambaron sur Morge a été distinguée avec la remise du label « Ville Prudente » par l'association Prévention Routière. Elle fait partie maintenant des 249 collectivités labellisées en France.

L'objectif de ce label est de mettre en avant les communes les plus exemplaires en matière de sécurité et de prévention routières. Ce label vient récompenser notre commune pour le développement d'une politique active de prévention routière dans nos centres bourgs, afin d'améliorer la sécurité et la qualité de vie de nos habitants.

Le label « Ville Prudente » vise à mobiliser les élus autour de trois axes de la sécurité routière: l'aménagement du territoire, l'éducation routière et la sensibilisation des citoyens.

Le label « Ville Prudente » comporte cinq niveaux. Le niveau de la labellisation est défini après l'examen d'un questionnaire en ligne, puis d'un audit terrain mené par les bénévoles de l'association Prévention Routière qui au lieu début octobre. Nous allons recevoir un panneau labellisé « Ville Prudente » à disposer à l'entrée de nos bourgs. L'obtention de ce label témoigne de l'implication des élus pour la qualité de vie des habitants de la commune et pour un partage de l'espace public plus apaisé entre l'ensemble des usagers.

» VITESSE PLUTÔT APAISÉE DANS NOS BOURGS — ANALYSE DU TRAFIC ET DE LA VITESSE

Au mois de mai et de juin sur une période de 10 jours à chaque fois, des lectures de vitesse ont été installés pour mesurer la vitesse dans nos traversées des 4 bourgs. Comme le montre les résultats ci-dessous et après lecture en présence des membres de l'association Prévention Routière, la première réflexion a été de constater que les différents modes d'aménagements mis en place à travers nos bourgs ont permis d'**apaiser la circulation**.

Pour exemple : Depuis l'aménagement de la **rue du Stade à Cellule**, en comparant la même portion avant et après les travaux à 2 années d'intervalle, la lecture obtenue **montre une diminution de la vitesse de 20km/h** mais aussi un nombre de camion bien moindre de l'ordre de 25%.

Des résultats encourageants pour **allier : sécurité routière et amélioration du cadre de vie**, prenant en compte l'ensemble des usagers de la voirie. Pour être **acceptée et respectée**, une limitation de vitesse doit être **adaptée aux caractéristiques de l'environnement des centres bourgs** et de ses usages.

Résultats :	RD 17 PR 13 + 660 Pontmort – rue de la Limagne		RD 17 PR 16 + 150 Cellule – Vers l'Eglise		RD 20 PR 35 +820 Pontmort – rue de la gare	
	sens 1	sens 2	sens 1	sens 2	sens 1	sens 2
Débits moyen journalier tous véhicules	213	177	566	581	429	386
% de PL	7.51 %	8.47 %	7.42 %	6.88 %	10.26 %	11.40 %
Limitation de la vitesse	50	50	50	50	50	50
V85 : vitesse au-dessous de laquelle roulent 85% des usagers	57	54	49	46	68	70
V50 : vitesse au-dessous de laquelle roulent 50% des usagers	46	44	42	37	58	60

Résultats :	RD 122 PR 37 + 540 Rue du Poulain		RD 122 PR 37 + 070 Rue du Clos Bonnet		RD 424 PR 0 + 210 Rue de la Prade	
	sens 1	sens 2	sens 1	sens 2	sens 1	sens 2
Débits moyen journalier tous véhicules	376	379	350	363	438	457
% de PL	6.91 %	6.33 %	4 %	4.13 %	6.85 %	6.35 %
Limitation de la vitesse	50	50	50	50	50	50
V85 : vitesse au-dessous de laquelle roulent 85% des usagers	47	49	58	60	56	49
V50 : vitesse au-dessous de laquelle roulent 50% des usagers	38	41	33	35	46	41

ENVIRONNEMENT

» ADOPTONS L'ÉCO-ATTITUDE !

Pour faire suite au précédent article dans le bulletin de Septembre, sur le partenariat entre notre commune et l'association Avenir, vous pouvez désormais déposer vos contenants en verre dans le chalet en bois implanté près du cimetière du bourg de Cellule.

C'est l'association AVENIR qui s'occupe de les récolter et de les remettre à disposition auprès de producteurs locaux.

Cette démarche est à la fois éco-citoyenne et sociale puisqu'elle offre à leurs salariés un accompagnement pour leur projet professionnel et aux différents acteurs locaux un service de proximité adapté à leurs besoins.



» SEMAINES EUROPÉENNE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le 9 octobre, les enfants accompagnés de leurs parents se sont retrouvés pour une matinée de plantation en présence d'élus.

Différents bulbes ont été plantés dans la jardinière près de la salle du Domaine au bourg de La Moutade et pour clôturer cette matinée un pot de l'amitié a été offert.



SÉCURITÉ

» PARTICIPATION CITOYENNE

Les référents de quartier se sont retrouvés le 28 octobre 2021 en présence de Monsieur le Major Patrick Chaintreuil et du gendarme Samuel Bonnaire désigné comme le nouveau référent gendarmerie pour notre commune.

Un état, des missions menées au cours de l'année 2021 sur nos 4 villages, a été dressé par Patrick Chaintreuil qui nous a permis de nous rendre compte que notre commune a vécu dans un climat de tranquillité en 2021

Bien entendu, quelques interventions se sont déroulées, mais relevant des faits qualifiés comme mineurs.

"Tranquillité vacances" a été sollicité pendant les vacances d'été, ce qui a permis les passages fréquents de la gendarmerie au sein de nos villages. N'hésitons pas, lors de nos absences même de quelques jours, d'en informer la gendarmerie de Combronde. Ce service de surveillance est totalement gratuit et permet à toutes les familles qui s'absentent de quitter leurs habitats d'humeur sereine.

Nous réitérons, un conseil, rappelé par le Major qui est de bien fermer nos maisons, fenêtres, portes, volets lors de nos départs même au quotidien pour aller au travail.

L'attention discrète sur nos biens effectuée par nos voisins est aussi vivement préconisée.

Les référents de quartier sont là à votre écoute pour véhiculer une information. Mais si un fait se produit, devant vos yeux, c'est à vous, témoin directe qu'il appartient de transmettre l'information à la gendarmerie. Rechercher un intermédiaire, comme le référent, peut faire perdre des minutes précieuses. Alors n'hésitez pas composer le :
04 73 97 10 05
Ou le 17
et témoignez.





RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



CONSEILLER NUMÉRIQUE

France services

Depuis plusieurs décennies, les outils numériques internet, sont venus percuter notre société. Aujourd'hui, nos manières de communiquer, de nous divertir, de nous cultiver, nos activités professionnelles, nos déplacements, nos services publics ne sont plus les mêmes.

Avec la crise sanitaire, nous avons pris conscience de l'importance du numérique dans notre vie. Des courses par internet aux démarches administratives, ceux qui ont accès à ces outils traversent plus facilement cette période.

Aujourd'hui, 4000 conseillers numériques sont déployés par l'état sur l'ensemble du pays. Leur mission est de rapprocher les 13 millions de français éloignés du numérique pendant les 2 prochaines années.

Notre commune s'est positionnée pour l'accueil d'un conseiller numérique il y a plus d'un an lorsqu'elle a eu connaissance du dispositif. Dans l'esprit d'une démarche plus globale et compte tenu de nos liens avec nos communes voisines, nous nous sommes associés au Cheix sur Morge, Davayat et Varennes sur Morge.

Ainsi, en septembre dernier, nous avons eu confirmation par l'état qu'un conseiller numérique serait déployé sur notre territoire.

Cet agent viendra compléter notre dispositif actuel en offrant un service de proximité vous permettant de vous aider dans vos démarches numériques comme lors d'un dépôt de permis de construire en ligne ou encore lorsque vous utilisez les services internet de l'état pour faire une demande de carte grise par exemple.

Cet agent sera pleinement opérationnel au printemps 2022 et sera présenter dans notre prochain bulletin municipal.

RENDEZ-VOUS CITOYEN DU JEUDI 3 MARS 2022 À 19H, SALLE LE DOMAINE.

Dans un contexte national où le **harcèlement** revêt bien des aspects dans notre société, que ce soit le harcèlement au travail avec une hiérarchie qui abuse de son autorité, que ce soit le harcèlement médiatique qui nous assomme d'informations futiles et négatives, que ce soit le harcèlement politique qui restreint chaque jour un peu plus nos libertés, le harcèlement, c'est avant tout l'acceptation d'une violence dont le plus fort fait usage sur le plus faible à la vue et au su d'une majorité tristement silencieuse.

C'est ainsi que nous avons souhaité aborder le sujet lors d'un rendez-vous citoyen. Nous avons fait le choix de traiter du **harcèlement scolaire**. Pour ce faire, nous accueillerons un pédopsychiatre du service pédiatrie de l'hôpital Saint Marie de Clermont-Ferrand, un sous-officier de gendarmerie de la brigade de Combronde ainsi que des parents de victimes de harcèlement et des victimes qui aujourd'hui se sont sorties de cet engrenage.

Cette réunion aura pour objectif de se retrouver en capacité de déceler un cas de harcèlement et ensuite de connaître les solutions qui peuvent exister pour s'en sortir.

Nous comptons sur votre présence



RENDEZ-VOUS CITOYEN DU SAMEDI 5 MARS 2022 À 8H30, AIRE DE LACHAMP À LA MOUTADE.

PLANTATION DE HAIES

Venez nombreux retrouver le Conseil Municipal et les membres de nos associations.



Ensemble protégeons nos installations.

*Inscriptions obligatoires dès à présent auprès de votre bureau de mairie pour réussir cette opération et terminer par un moment de convivialité.



NETTOYAGE DE PRINTEMPS

La journée du nettoyage de Printemps se déroulera le 27 mars 2022,

Rendez-vous Salle Paul Gaillard à 9h.



L'année 2021 se termine dans nos écoles comme elle avait commencé... sous la contrainte de la crise sanitaire.

Contrainte du port du masque(intérieur et extérieur) pour nos élèves d'âge primaire et pour tous contrainte du non brassage des classes sur les temps scolaires et périscolaires.

Ces protocoles sanitaires successifs complexifient et alourdissent la tâche de nos enseignantes et agents d'école. La municipalité les remercie tous pour leur dévouement. Ils nuisent également à l'apprentissage du vivre ensemble.

Cependant la vie à l'école se déroule du mieux possible : des sorties culturelles, diverses actions (plantation d'un arbre) ont eu lieu durant ce trimestre apportant une bouffée d'air.

De même, avant les congés de Toussaint notre éducateur sportif Mathieu BOUQUET a pu réaliser à Cellule le cross des écoles.

Les élèves des écoles Marius Pourtier et Sainte Philomène se sont rencontrés pour disputer une course sur nos chemins de Limagne... La remise des médailles a été un moment de rassemblement convivial.

Et pour clore cette période sur un ton festif, nos petits de la maternelle Saint Exupéry ont vu débarquer le 17 décembre le Père Noël à l'école. Il a partagé un moment chaleureux avec les enfants et les a accompagné sur le chemin de la cantine avant de les quitter pour des vacances bien méritées. !!!

» SAPIN EUROPÉEN

Dans le cadre des TAP, les élèves de Marius Pourtier ont adhéré au Sapin de Noël Européen : depuis le mois de novembre ils participent à un immense échange de décorations à l'échelle de l'Europe. Ils en ont eux-mêmes confectionné qu'ils ont également envoyés dans divers pays. Ces décorations ont été réalisées uniquement avec des matériaux de récupération.

Ce projet s'inscrit dans le cadre européen d'un échange culturel et découverte des traditions des différents états membres de l'UE.

L'ouverture de chaque courrier de pays voisins reçu à l'école leur a procuré de belles surprises : suspensions, écrits relatant les traditions, recettes de cuisine, chants...



Ainsi en réunissant les Pères Noël, boules, et toutes les décorations reçues, nos élèves de Marius Pourtier ont pu réaliser un superbe sapin de Noël qui a pris place sous le préau.

Cette activité a permis aux enfants d'enrichir de manière ludique et récréative leurs apprentissages sur l'Europe : géographie, histoire, langues, et bien sûr citoyenneté et environnement.



» TRAVAUX

L'école Saint Exupéry sera équipée pour débiter 2022 en ENI (écrans numériques interactifs).

Coût de l'équipement pour les 2 classes : 11 690€.

Nos 2 écoles : maternelle ST Exupéry et élémentaire Marius Pourtier seront ainsi dotées de moyens modernes en lien avec notre époque pour aider nos enseignantes à éduquer nos jeunes.

La garderie va également être repeinte durant les congés de Noël.

C'est le retour du chantier jeune à Chambaron sur Morge ! Après deux années de disette suite à la crise sanitaire et au mauvais temps, huit jeunes âgés de plus dix ans ont pu mettre à profit leur motivation et leur force de travail pour restaurer des bancs sur la place des Acacias à Pontmort mais aussi à l'aire des jeux de Saulnat, au centre de Saulnat (place du lavoir) et enfin à Cellule près du cimetière et de la Mairie.

Au total ce ne sont pas moins d'une quinzaine de bancs qui vont pouvoir, de nouveau, faire le bonheur des passants et promeneurs sur la commune de Chambaron sur Morge. Merci à tous ces jeunes pour leur enthousiasme et leur aide à la collectivité ! Ils avaient bien mérités quelques parties de laser game pour les récompenser de ce bel ouvrage !



Mathieu Bouquet
(Educateur sportif)



CENTRE COMMUNAL D' ACTIONS SOCIALES

CMJ

Les activités de bien-être ont repris tambour battant dès le mois de septembre.

Le CLIC de RIOM qui accompagne la commune dans de nombreuses activités pour nos séniors, a reconduit les marches nordiques les mardis et vendredis, les cours de danse ainsi que les cours de "gym douce-équilibre" les jeudis matin. Ces activités, pour lesquelles la participation n'a fait qu'augmenter, apportent aux participants de bons moments de partage tout en obligeant les inscrits à se faire violence même si le moral ou le temps n'est pas toujours au beau fixe.

Madame DECLERCQ le vendredi propose des séances de relaxation qui sont également bien fréquentées.

» ACHATS GROUPÉS

Fin septembre : 15000 litres de fioul servis dans les cuves

Début octobre : 26 tonnes de granulés ont été livrées sur les 4 villages

» COMPLÉMENTAIRE SANTÉ

L'équipe désirait, depuis plusieurs années, obtenir des tarifs, de complémentaire santé, attractifs. Une convention signée avec la Compagnie AXA nous permet de proposer un tarif de base plus que abordable, mais aussi une tarification à - 25 % pour tous les chambaronnais. Madame Delphine BARGIBAUX conseillère sur notre commune a visité déjà de nombreux foyers en offrant, lors de chaque entretien, une étude personnalisée de qualité et en toute objectivité. Vous pouvez bien entendu la contacter au 06 21 38 96 79 à tout moment

» OPÉRATION BRIOCHES

L'opération brioches au profit de l'ADAPEI a remporté un réel succès. Les membres du CCAS sont fiers de



leurs concitoyens qui les suivent chaque année dans cette démarche et de pouvoir leur annoncer que le montant de 875 € a pu être ainsi collecté grâce à leurs nombreuses commandes.

NOËL 2021

Le samedi 4 décembre les enfants de 0 à 10 ANS de la commune étaient reçus à la salle du Domaine où décor, spectacle et goûter les attendaient ; 118 enfants se sont inscrits à cette invitation. "Le Pays Blanc" joué par la compagnie "Vent de Lune" leur a été présenté. Cette très belle histoire de Noël a embarqué les petits et les grands.



Les aînés de la commune ont investis la salle du domaine le dimanche 5 décembre autour d'un repas conçus par les membres du CCAS et préparés par nos deux restaurateurs. Un moment attendu par tous permettant un partage intergénérationnel du dessert et du spectacle avec les élus, les employés municipaux et les membres du CMJ. La compagnie "Vent de Lune" au travers de sa pièce de théâtre "Lessive de Printemps" une histoire d'amour autour d'un lavoir berrichon, a permis à tous de bons moments de fous rires dans une histoire irrésistible.

Des colis de Noël pour nos 10 aînés résidents en maison de retraite seront distribués avec, nous l'espérons, un peu plus de facilité que l'année précédente. Nous nous réjouissons d'aller à leur rencontre, ce qui n'a pas pu être accompli l'an dernier.

L'équipe envisage de mettre en place un achat groupé de gaz et d'électricité en 2022.... A suivre !



Depuis la rentrée de septembre les membres du CMJ ont œuvré dans la commune sur plusieurs actions où leurs implications furent remarquées

Présents les 4 et 5 octobre sur Cellule et La Moutade ils ont remis les commandes de nos généreux administrés pendant le weekend de l'opération "Brioches" en faveur de l'ADAPEI.



Un autre groupe s'est retrouvé le dimanche 5 auprès des membres de la commission environnement pour laquelle eu lieu, dans la cour du domaine à la Moutade, des plantations de bulbes qui fleuriront les vasques de la cour au printemps prochain.

Le dimanche 17 octobre ils ont proposé une matinée VTT en famille. De nombreuses familles s'y sont rendues avec leurs enfants et ont pu découvrir les deux circuits de 6 et 12 KMS conçus par nos jeunes élus. C'est sous un beau soleil et avec convivialité qu'ils ont proposé l'apéritif à tous les participants sur le parking de la salle Paul Gaillard où régnait une belle ambiance.



Les cérémonies du 11 novembre les ont appelés à rendre honneur à tous nos soldats disparus. Tenant différents rôles en lisant les discours, intégrant les porte-drapeaux et en déposant les gerbes sur les deux monuments.

Nous les avons retrouvés auprès des aînés de leur commune le 5 décembre lors du repas de Noël où ils se sont mis au service pour le dessert. Cette intervention a été fortement appréciée.

L'année 2022 les amènera encore à se manifester auprès de nous tous. Un 1er rendez-vous le samedi 15 janvier pour les vœux de la municipalité, un second au mois de mars auprès des 2 écoles pour l'installation d'hôtels à insectes afin de soutenir la labellisation E3D pour nos 2 établissements.

Toutes nos félicitations !



» CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

Les présidents d'associations se sont retrouvés le lundi 11 octobre dernier afin de réaliser le calendrier des manifestations pour l'année 2022. C'est avec bonne humeur et souplesse d'adaptation de chacun que le planning s'est réalisé afin de se répartir dates et salles des fêtes.

Nous vous conseillons de visiter le site de la mairie où vous pourrez suivre toutes les festivités pour l'année prochaine que le monde associatif si divers de notre commune vous propose chaque année.

» CÉRÉMONIES :

La commission a préparé les cérémonies du 11 novembre. Un public nombreux a été accueilli sur les 2 villages pour rendre hommage à nos soldats morts sur les champs de bataille. Un hommage particulier a été rendu à Jacques BERTHET, président de l'association des anciens combattants de Chambaron sur Morge qui nous a quitté au mois de novembre. Son engagement durant plus de 40 ans, sa disponibilité et sa gentillesse manquent depuis à beaucoup d'entre nous.

» NOUVELLE ASSOCIATION COMMUNALE :

Une nouvelle association a été présentée à la commission et a obtenu l'approbation de tous. "Jeufoot kids" présidée par Laure BROSSON qui a déposé ses statuts en mairie au mois d'octobre. Cette association propose aux enfants une discipline qui se déroulera sur l'aire de lachamp à la Moutade. Utilisant la structure de soccer de l'association "Jeufoot" elle compte à ce jour déjà de nombreuses adhésions.

» FEU D'ARTIFICE ANNULÉ POUR RAISONS SANITAIRES

Très bonne année à tous

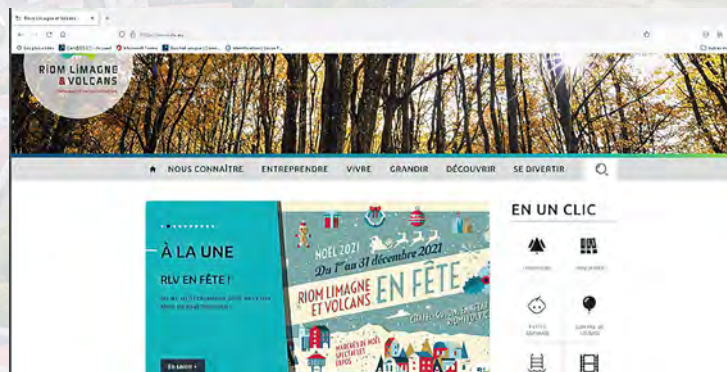
» DÉMARCHES D'URBANISME EN LIGNE



Depuis le 1er janvier 2022, les particuliers ont la possibilité de réaliser leurs démarches d'urbanisme en ligne (dépôt de permis de construire, déclaration préalable de travaux, certificats d'urbanisme, permis d'aménager et permis de démolir).

Le télé-service est accessible sur le site de Riom Limagne et Volcans dans la thématique urbanisme ou avec l'adresse suivante : <https://sig.rlv.eu/guichet-unique>

Un guide d'utilisation accompagne les particuliers dans la création de leur compte.



A terme, ce télé-service sera accessible sur le site de la commune.

Le service urbanisme de Chambaron/Morge reste à votre écoute pour toute demande de renseignement.

Après 14 ans passés à la mairie de Cellule puis de Chambaron sur Morge, **Béatrice Liponne** a décidé d'aller vers une autre aventure professionnelle. Béatrice va rejoindre la communauté de commune voisine Plaine de Limagne pour prendre de nouvelles fonctions.

D'une grande compétence professionnelle acquise au nombre des années d'expérience, Béatrice est un conseil recherché dans l'aide à la décision. La qualité de ses échanges professionnels et sa collaboration étaient des atouts appréciés dans la gestion de sa mission.

Nous lui souhaitons bonne chance et beaucoup de succès pour l'avenir. Que ses projets à venir lui apportent l'épanouissement professionnel et personnel



Nous souhaitons la bienvenue à Chrystelle Santangelo qui remplacera Béatrice à partir du 01 février 2022. Un article lui sera consacré lors du prochain bulletin municipal

INFORMATIONS

» **SIEG – SYNDICAT D'ÉLECTRICITÉ ET DE GAZ DU PUY DE DÔME**



LE SAVIEZ-VOUS ?

Territoire d'Énergie Puy-de-Dôme est propriétaire des réseaux public d'électricité basse et moyenne tension du département.



Créé en 1947
sous le nom
de SIEG



Objectif :
Rassembler les
collectivités locales



Intervient pour
le compte des
communes

Missions



Construction de réseaux



Éclairage Public



Concession
Contrat autorisant ENEDIS à exploiter le
réseau électrique



Transition Énergétique

Chiffres-Clés

19 408 KM de réseaux basse
et moyenne tension

436 361 usagers

1 300 chantiers par an

30 M€ investis sur les réseaux

Au service du territoire

» **CAMPAGNE DE STÉRILISATION DU 1ER FÉVRIER AU 30 AVRIL 2022**

Prise en charge totale par l'association pour ces chats errants (coût moyen pour une chatte pour l'association = 80 €. **Dernière année de gratuité pour la stérilisation des chats libres.**



- **Rôle des administrés** : repérer les sites de chats ainsi que les personnes qui les nourrissent et le signaler en mairie
- **Rôle de la commune** : mise en place de la capture des chats, transport jusqu'à l'association des chats capturés et remise en liberté des chats sur site



CAPTURE-STERILISATION-REMISE EN LIBERTE

- **Le repérage des lieux**



- **Le trappage**



LES ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE

SUR LE BOURG DE CELLULE

FOOT ASSOCIATION SPORTIVE CELLULOISE Présidents : Alex CHEVALIER et Jean François PONT ☎ 06 78 79 87 64 ✉ morgane-boudet@hotmail.fr pont@socialexpertise.pro	ASSOCIATION PARENTS D'ÉLÈVES Cellule Davayat: École Publique Marius Pourtier Président : M. DOS SANTOS ✉ ape.davayatcellule@gmail.com Adresse : 23 rue du stade 63200 CHAMBARON-SUR-MORGE ☎ 06 83 62 24 09
A.V.A.L.S Président : VALLET Jean-Louis Le Viaduc 63200 CHAMBARON-SUR-MORGE ☎ 06 13 62 44 87 ✉ jlvallet@aliceadsl.fr	CHORALE "ENTRE NOTES" Président : M. CHENUT Benoît 9 rue du Poulain 63200 CHAMBARON-SUR-MORGE ☎ 06 74 08 51 97 ✉ choeurentrenotes@gmail.com Site : choeurentrenotes.jimdo.free.com
TENNIS CLUB : Président : MORIN Antoine 1 rue de la ruelle 63200 DAVAYAT ☎ 04 73 63 59 17 / 06 30 78 08 12 Club house : 04 73 97 23 91 ✉ morin.antoine@orange.fr	CLUB LES 3 VILLAGES : Présidente : Madame FONDRAS Liliane 23 rue de Belle-Vue Pontmort 63200 CHAMBARON-SUR-MORGE ☎ 06 47 79 00 18 / 04 73 97 09 82 ✉ l.f11445@orange.fr
FOYER SPORTIF ET CULTUREL : Président : Dominique PONT 10 Rue du Stade 63200 CHAMBARON-SUR-MORGE ☎ 06 25 42 79 55 ✉ dominique.pont@gmail.com	CHASSE : Président : BONHOUR Serge 1 impasse des Boules Pontmort 63200 CHAMBARON-SUR-MORGE ☎ 04 73 97 60 47 ✉ famillebonhour@yahoo.com
VETERANS FOOT : Président : DOS SANTOS Vincent 23 rue du stade 63200 CHAMBARON-SUR-MORGE ☎ 06 83 62 24 09 ✉ kroutchy063@gmail.com	APEL : École Sainte Philomène Président : Mme AMIOT Aurélie 3 rue du pré curé 63200 CHAMBARON-SUR-MORGE ☎ 06 68 80 63 85 ✉ eric.and.aurelie@gmail.com
LOGIS PONTMORT 63 Président : Miguel GONZALEZ 46 Rue de bellevue 63200 Chambaron Sur Morge ☎ 06 73 04 89 64 ✉ miguel.gonzalez1@orange.fr	EN COMPAGNIE DES DOUDOUS Président : NESTRIGUE Laëtitia Rue de la Limagne 63200 Chambaron Sur Morge ☎ 06 25 77 15 81 ✉ encompagniedesdoudous@gmail.com
SCB (foot) Président : Jean Louis ESCHALIER ✉ jean-louis.eschaliere@orange.fr	OGEC Président : Olivier MOREL ✉ olivier.morel@t2c.fr

SUR LE BOURG DE LA MOUTADE

ANCIENS COMBATTANTS Président : M. Jacques BERTHET 15 rue des Charmettes-La Moutade 63200 CHAMBARON-SUR-MORGE ☎ 04.73.97.25.14 Secrétaire : M. Louis CROCHET 6 le fort -La Moutade ☎ 04 73 97 21 49 ✉ louis.crochet@wanadoo.fr	ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES Le cheix La Moutade Président : Mme MOREAU Coraline 8, chemin d'Arval 63200 LE CHEIX/MORGE ☎ 09 82 23 23 35 ✉ coralinemoreau@yahoo.fr Ou ape.rpi.lclm@gmail.com
JEUFOOT Président : M. Anthony LEITE 1 rue le fort Place de l'église La Moutade 63200 CHAMBARON-SUR-MORGE ☎ 09 83 76 20 71 / 06 51 61 87 70 ✉ jeufoot63@laposte.net	LE CARREAU DU FORT Président : M. Jean-Claude EUGENE 3, le Fort La Moutade 63200 CHAMBARON-SUR-MORGE ☎ 04 73 97 26 69 ✉ lecarreaudufort@gmail.com
SOCIÉTÉ DE CHASSE Président : M SABATER Michael 18 rue du clos de lachamp La Moutade 63200 CHAMBARON-SUR-MORGE ☎ 06 84 51 18 77 ✉ michael.sabater@laposte.net	COMITÉ DE JUMELAGE Présidente : Mme Patricia GONNET 4 rue du Clos Bonnet La Moutade 63200 CHAMBARON-SUR-MORGE ☎ 06 70 99 17 81 ✉ patuerojer@wanadoo.fr
TRESORS D'Ô TEMPS JADIS PATRIMOINE ET TRADITIONS Présidente : Mme Viviane BOUTY 4 rue derrière La vialle La Moutade 63200 CHAMBARON-SUR-MORGE ☎ 06 33 91 03 05 ✉ otempsjedis@laposte.net Ou viviane.bouty@wanadoo.fr	FOYER RURAL de Chambaron/Morge Président : M. Louis CROCHET 6 le fort La moutade 63200 CHAMBARON-SUR-MORGE ☎ 04 73 97 21 49 ✉ louis.crochet@wanadoo.fr Pour contacter l'association : contact@foyer-rural.chambaronsurmerge.fr
CLUB DE L'AMITIE Président : Mme BAS Danielle 30, route de La Moutade 63200 LE CHEIX ☎ 06 80 26 84 57 ✉ danielle.bas@orange.fr	SOLEX CLUB Président : M. CHENUT Benoît 9 rue du Poulain La Moutade 63200 CHAMBARON-SUR-MORGE ☎ 06 74 08 51 97 ✉ solexclub63@gmail.com Site : www.solexclub63.fr
JEU FOOT KIDS Présidente : Laure BROSSON ☎ 06 58 01 82 94	



LE CHOEUR ENTRE NOTES VOUS PRÉSENTE
 TOUS SES MEILLEURS VOEUX
 POUR L'ANNÉE 2022

Pour nous suivre : <https://choeurentrenotes.jimdo.free.com/>
 CONTACT : choeurentrenotes@gmail.com

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

CELLULE 2022				
Date	Jour	Manifestations	Organisateurs	Notes
JANVIER				
02	dimanche	Assemblée générale	Club des 3 villages	
15	samedi	vœux de la municipalité	mairie	
22	samedi	Assemblée générale (petite salle)	Logis Pontmort 63	
28	vendredi	Petit concert des enfants	APE Cellule/davayat	
29	samedi	Loto	APEL	
30	dimanche	Belote	Comité de jumelage	
FEVRIER				
6	dimanche	Loto	Club de l'amitié	
11	vendredi	After Scholl	APE Cellule/davayat	
12	samedi	Spectacle	Foyer rural	
18 au 21	weekend	particulier		
MARS				
AVRIL				
09	samedi		ASC	
18	Lundi	Chasse aux œufs	Foyer rural	
22 au 25	weekend	particulier		
MAI				
7	samedi	Venue des Italiens	Comité de jumelage	
8	dimanche	cérémonie mairie		
13	vendredi	théâtre	APEL	
21	samedi	Chamba rando	Foyer rural	
22	dimanche	Brocante	APEL	
JUIN				
10 au 13	weekend	particulier		
24	vendredi	Kermesse	APEL	
JUILLET				
14	jeudi	cérémonie	mairie	
AOUT				
26 au 29	weekend	particulier		
SEPTEMBRE				
16	vendredi	Assemblée générale	Foyer rural	
17	samedi	Fête des enfants	Foyer rural	
OCTOBRE				
08	samedi	loto	club des 3 villages	
28	vendredi	halloween	APE Cellule/davayat	
29	samedi	Soirée halloween	ASC Foot	
NOVEMBRE				
11	vendredi	cérémonie	mairie	
26	samedi	Bourse aux jouets	APEL	
DECEMBRE				
2 et 3	vendredi et samedi	vente de sapins	APE Cellule/davayat	
10	samedi	Assemblée générale	Club des 3 villages	

LA MOUTADE 2022				
Date	Jour	Manifestations	Organisateurs	Notes
JANVIER				
9	dimanche	Loto	Anciens Combattants	
14	vendredi	galettes des rois	comité de jumelage	salle morgé
15	samedi	galettes des rois	solex club	salle morgé
16	dimanche	repas	club de l'amitié	
FEVRIER				
05 et 06	weekend	bourse puériculture	Compagnie des doudous	
12	weekend	belote	O temps jadis	
MARS				
5	samedi	Belote	Chasse LM	
6	dimanche	Loto	AVALS	
12	samedi	Repas et animation	solex club	
19	samedi	repas et animation	club des 3 villages	
26	samedi	Karaoké	Foyer Rural CSM	
27	dimanche	loto	APE	
AVRIL				
2	weekend	animation	O Temps jadis	
9	weekend	Repas et animation	Chasse LM	
17	weekend	Thé dansant	Club des 3 villages	
22/25	Weekend	Particulier		
26	mardi	Concours Vétérans	Carreau du fort	
MAI				
7	weekend	Rando/Enigme	APE LC/LM	
8	dimanche	cérémonie	mairie	
14	Weekend	Concours de pétanque	APE Cell/davayat	
21	Weekend	Chambarando	Foyer rural	
JUIN				
4	samedi	Assemblée générale	Chasse LM	Salle Morgé
03 au 06	weekend	Particulier		
10 au 13	weekend	Particulier		
17 au 20	weekend	Particulier		
24 au 27	weekend	Particulier		
21	mardi	Fête de la musique	foyer Rural CSM	
JUILLET				
01 au 04	weekend	particulier		
08 au 11	weekend	particulier		
14	jeudi	Concours de pétanque	Chasse LM	
14	Jeudi	cérémonie municipalité	Mairie	
du 27/07 au 02/08		Brocante fête échalote	Foyer rural	
AOUT				
du 06 au 08	WE et Lundi	Concours de pétanque	carreau du fort	
26 au 29	weekend	particulier		
SEPTEMBRE				
2	vendredi	Pétanque	Chasse LM	
4	dimanche	Forum des associations	Comité de jumelage	
10	weekend	pétanque	ASC Foot	
17/18	weekend	jours du patrimoine	Trésor Ô Temps Jadis	Les Ecuries
16 au 19	weekend	particulier		
24	samedi		Trésors d' o temps jadis	
OCTOBRE				
1	weekend	Concours de pétanque	Vétérans	
8	weekend	Concert	Comité Jumelage	
15 et 16	weekend	Balade d'automne	Trésors d'o temps jadis	Les Ecuries
du 26/10 au 02/11		Bourse d'automne	Foyer Rural CSM	
NOVEMBRE				
05 et 06	Weekend	Exposition Patrimoine	Club de l'amitié	
11	Vendredi	cérémonie	mairie	
12 et 13	Weekend	Bourse Miniatures	Trésor Ô Temps Jadis	
19 et 20	Weekend	tournoi de ping-pong	jeufoot	
DECEMBRE				
2	vendredi	Concert des enfants	Foyer Rural	
3 et 4	Weekend	CCAS : enfants et aînés	CCAS	
17/18/19	3 jours	Expo Noël	trésors d'o temps jadis	
31	vendredi	Repas réveillon	Foyer Rural CSM	
31 le soir	vendredi	Feu d'artifice	Mairie	

CLUB DE L'AMITIÉ

Mi-septembre, notre club a été sélectionné pour participer à un reportage organisé par le magazine national « Notre temps » pour mettre en valeur les actions que nous avons menées pendant la crise sanitaire, notamment le jeu « Qui est qui ». Un film court a été réalisé à ce propos et nous sommes très fiers d'avoir été le seul club retenu, au niveau de la France, sur l'ensemble des clubs de Générations mouvement. Le magazine des seniors « Tambour battant » a également fait un article élogieux qui soulignait la cohésion et la dynamique de groupe qui anime le club de l'Amitié.

Cette reconnaissance du travail accompli a apporté une grande satisfaction à tous les adhérents.

Autre temps fort de cette fin d'année : notre expo Mémoire et Patrimoine 2021, axée sur un monument du patrimoine régional : le château de Tournœl. Son propriétaire, Maître Aguttes nous a fait le plaisir d'assister au vernissage en même temps que, le maire : Philippe Gaillard, la présidente de Générations mouvement du Puy-de-Dôme : Jeannine Bon, le vice-président : Guy Mathivat et plusieurs élus ou responsables d'associations, ainsi que des amis.

Peintures, dessins, collections fournies d'objets anciens et de cartes postales, diaporamas et vidéo, présentation d'un travail sur les blasons, dégustation de fruits confits et d'hypocras ont plongé les visiteurs dans une atmosphère médiévale.

L'historique du château a été retracé sur des panneaux accompagnés de photos. Suite à la demande de nombreux d'entre vous, un livret est à présent disponible sur les 1000 ans d'histoire de ce vestige féodal. Pour les personnes qui souhaiteraient l'acquérir, s'adresser à l'un des adhérents du club.

Le clou de l'exposition a bien entendu été la maquette réalisée par Marcel Peyrin. Les quelques 1600 heures de travail minutieux consacrées à cette troisième miniaturisation d'un édifice, ont été couronnées de succès et de félicitations. Le projet est de présenter maintenant cette œuvre aux enfants des écoles de Chambaron sur Morge afin de leur permettre de découvrir les moindres détails d'un château-fort.

Danielle BAS Présidente



JEU FOOT

L'équipe jeu foot travaille toujours sur la clôture du 2ème soccer. Les terrains ont été sablés. Jeu foot remercie toutes les personnes qui se sont déplacées pour aider. Le deuxième soccer sera disponible au printemps prochain.



Le samedi 20 novembre a eu lieu le traditionnel tournoi de Ping-Pong où une vingtaine d'équipes était présente. Cette journée c'est terminé par un repas festif. Merci à toutes les personnes qui ont aidé au bon déroulement de cette journée.



SCB FOOT

Cela fait maintenant un an et demi que le club est passé en groupement, le SCB Foot. Il rassemble les clubs de Saint-Bonnet près Riom, Cellule, Combronde et Beauregard-Vendon



Nous avons retrouvé enfin un début de saison à peu près normal avec la reprise des compétitions et plateaux pour les petits. Le groupement accueille plus de 200 joueurs de 5 à 18 ans avec pas moins de 20 éducateurs. Si nous avons beaucoup de licenciés chez les plus petits, de U6 à U11, l'effectif est juste en U18.

Nos jeunes pousses ont participé aux différents plateaux organisés. Ils ont fait preuve d'un grand enthousiasme et progressent petit à petit.

En ce qui concerne les résultats, l'équipe 2 des U13 est confortablement installée à la deuxième place de sa poule de D4 tandis que l'équipe 1 après une excellente première phase en D1 se trouve plus en difficulté lors de cette 2ème phase en se retrouvant pour le moment 5ème de sa poule.

Les U15 quant à eux sont premiers D3 avec une avance de 3 points sur le deuxième de la poule et une possibilité d'accéder à la D2 pour la fin de saison.

Enfin les U18 qui évoluent en D2 se positionnent en milieu de tableau à la 6ème place.

L'année qui arrive marquera nous l'espérons le retour du tournoi du 1er Mai, qui n'a pas pu être organisé depuis 2 ans au vu des restrictions sanitaires.



CELLULE TENNIS CLUB

SAISON 2021-2022

Une reprise sportive qui a fait beaucoup de bien en septembre de cette année !

Enfin libres de jouer sur les courts de Cellule ! Et pourvu que cela dure ! La FFT et le club mettent tout en œuvre pour que cela soit le cas.

Nous avons un effectif de cent adhérents pour démarrer cette saison 2022. 45 enfants sont répartis tout au long de la semaine sur les courts de l'école de tennis toujours menée de mains de maîtres par Olivier et Mathieu. Par ailleurs, les 55 adultes ne sont pas en reste : 35 suivent un cours hebdomadaire avec Olivier. Et 7 suivent également un cours dans le cadre du tennis adapté (nos fidèles adhérents du foyer du Viaduc).

Les championnats ont enfin pu reprendre. Les séniors ont démarré cet automne. Les 65 ans et les 35 ans Messieurs se classent second de leurs poules. Les 35 ans ont même pu entamer les phases finales du département.

Les jeunes en catégorie Orange sont également de la partie. Idem pour les 13-14 ans.

Côté animations, plusieurs éléments. En octobre, notre club avec celui de Saint-Bonnet a organisé une journée découverte du tennis au profit de la lutte contre le cancer du sein (opération Octobre Rose). Ce fut un succès malgré la mauvaise météo. 800 Euros ont ainsi été récoltés et reversés. Merci encore aux organisatrices et à la générosité de tous.

Au printemps, nous espérons organiser des micro-tournois internes, sur une journée voir une demi-journée les week-end, pour remettre un peu de compétition et de convivialité au milieu de tous nos adhérents. A suivre !

Février et avril, des tournois jeunes sous forme de plateau seront organisés durant les vacances scolaires.

En mai, le championnat par équipes de printemps.

Juin verra notre grand tournoi Open se dérouler à nouveau.

Avec les beaux jours nous pourrons alors profiter de la magnifique esplanade qui a été étendue devant notre club house. Merci à la municipalité pour ces travaux qui sonnent comme un encouragement à nos efforts pour entretenir et développer ce club.

Et il faudra reparler de l'anniversaire du club (30 ANS ! 31 maintenant...) que le Covid nous empêche d'organiser depuis quelques mois maintenant...

Mais cela va venir ! Laissons passer l'hiver...

Nous vous souhaitons de très bonnes fêtes !

Toute l'équipe du Cellule TC



APE DAVAYAT CELLULE

Afin de soutenir les projets des écoles de Davayat et Marius POURTIER (Cellule), l'Association des Parents d'Elèves (APE) organise différentes manifestations durant l'année scolaire.



En cette période de crise sanitaire, nous avons pu renouveler les commandes de chocolat via Initiatives. De nombreux gourmands ont participé à cette action qui a connu un franc succès.

Nous avons pu également assurer la commande de sapin en partenariat avec Mireille MONTPIED, à Charbonnières les vieilles. La distribution de sapins a pu se faire le 03 décembre dernier avec la mise en place d'une buvette.

Un grand merci à tous les participants !

Pour bien terminer l'année, l'APE a offert un goûter aux enfants des 2 écoles. Celles-ci sont actuellement engagées dans une démarche environnementale. Aussi, afin de les soutenir au mieux, une boîte à pique-nique MonBento a été offerte à chaque enfant de l'école.

Pour l'année à venir, nous espérons vous voir nombreux aux prochaines manifestations :

- Afterschool le vendredi 11 février
- Loto le dimanche 27 mars
- Concours de pétanque le weekend du 14 mai
- Kermesse de l'école le 02 juillet

(Suivant les conditions sanitaires, certaines manifestations pourraient être annulées.)

Suivez toute l'actualité de l'APE sur notre page Facebook : www.facebook/apedavayatcellule

Et n'hésitez pas à nous contacter par mail : ape.davayatcellule@gmail.com



EN COMPAGNIE DES DOUDOUS

Les assistantes maternelles de l'association "En Compagnie Des Doudous" ont encore cette année honoré nombres de demandes. Plusieurs enfants ont donc rejoint la bande de filous déjà présente. Beaucoup d'activités leur ont été proposées malgré un contexte sanitaire lourd et omniprésent.



Grandir tout en s'amusant reste le leitmotiv de notre association.

Nous tenons à remercier les élus, les parents, ainsi que toutes les personnes qui nous ont soutenu pendant l'année.

Angélique, Audrey, Ghislaine, Laetitia, Marielle, Murièle, Vanessa et Yvonne vous souhaitent des joyeuses fêtes de fin d'année et vous envoient leurs meilleurs vœux pour 2022.

Nom Prénom	Bourg	Adresse Mail	Téléphone
BORROT Ghislaine	Cellule	gigipompom@hotmail.fr	06.82.87.17.69
EITARD Yvonne	Cellule	joeleitard@orange.fr	04.73.38.44.03
NAVARRO Angélique	Cellule	grandmurin@gmail.com	06.47.29.85.30
GABEN Marielle	Pontmort	michel.gaben@free.fr	06.23.42.41.98
NESTRIGUE Laetitia	Pontmort	laetitia.cellule@gmail.com	06.25.77.15.81
FERREIRA Murièle	Pontmort	murielle.ferreira@sfr.fr	06.84.88.47.39
RECH Audrey	Combronde	rech.audrey@orange.fr	06.62.12.37.13
SCHMITT Vanessa	Combronde	schmitt.vanessa@bbox.fr	06.50.66.89.41

Les coordonnées des autres assistantes maternelles de la commune sont consultables sur le site de la mairie ou auprès du Relais Assistantes Maternelles.



FOYER SPORTIF ET CULTUREL

Déjà 2022, encore une année difficile qui vient de s'achever.

Toutes les activités ont repris en septembre, avec un nombre d'adhérents qui diminue chaque année. Cependant il n'est jamais trop tard de s'inscrire pour toutes les personnes, même extérieures à la commune, et désirant adhérer à notre association. Faites nous connaître autour de vous.

En 2022, nous vous proposons la sortie Raquettes (25€ avec guide + raquettes + repas) le samedi 5 février le matin suivie du repas convivial tant attendu.

L'association devait fêter ses 40 ans en 2021, pour cela un voyage était prévu. Il aura lieu le 4, 5 et 6 juin 2022 dans le GARD.

Pour toutes personnes intéressées, contactez nous par mail ou portable avant fin janvier.

N'hésitez pas aussi à consulter notre blog en cliquant sur le lien: <http://foyersportifetculturel63.eklablog.com/>

Les membres du bureau et moi-même vous présentent leurs meilleurs vœux à vous et vos familles pour cette nouvelle année et surtout prenez bien soin de vous.

Le Président du Foyer Sportif et Culturel de CELLULE



Dominique PONT

0625427955

dominique.pont@gmail.com

Blog : <http://foyersportifetculturel63.eklablog.com/>



AVALS

MARCHE DE NOËL AU VIADUC

Après une parenthèse d'une année, le marché de Noël organisé par AVALS (association qui s'occupe des diverses festivités au Viaduc) s'est déroulé le dimanche 28 novembre et malgré des conditions sanitaires et météo difficiles, ce sont plus de 600 visiteurs qui sont venus déambuler parmi les stands de 30 exposants. Rendez-vous en 2022 avec une nouveauté : un espace gourmand dédié aux huîtres, foie gras, miel, vins, charcuterie, nougats



Durant l'année 2021, malgré la persistance de la COVID, nos solex ont pu se retrouver et rouler ensemble lors de nos deux sorties traditionnelles : la balade de printemps avec pique-nique le 13 juin et la randonnée annuelle du 29 septembre. Le club a aussi participé, à travers son stand, à la fête à l'échalotte, au forum des associations de la commune et l'exposition Châtel – Retro mobile. 2021 c'est aussi la création de notre site internet, et l'installation de notre local sur l'aire ludique de Lachamps à La Moutade.

La vie est faite d'étapes que nous devons traverser, non sans douleur et tristesse parfois. Mais heureusement, la vie est aussi faite de moments de joie, qui nous font oublier le désarroi qui nous habite. Je suis sûre que cette nouvelle année 2022 sera pour vous, remplie de petits moments de bonheur que vous pourrez savourer !

Au Solex Club, nous commencerons l'année 2022 en nous retrouvant le 15 janvier, après notre assemblée générale, pour déguster la galette des rois. Le samedi 12 mars, nous vous proposons de venir à un diner concert avec John Brassett dans la salle Le Domaine à La Moutade. Une sortie pique-nique à vélo solex est prévue au printemps et notre grande rando aura lieu le dimanche 25 septembre. Vous trouverez toutes nos activités sur notre site internet à l'adresse : www.solexclub63.fr, et vous pouvez nous contacter via le courriel : solexclub63@gmail.com.

Je souhaite à chacun, à vos proches, ce qu'il y a de meilleur pour cette nouvelle année qui débute. Que 2022 vous apporte douceurs, joies, santé et satisfaction personnelle !

Pour le Solex Club, le président

Benoit Chenut



Chambaron Sur Morge - Janvier 2022

» NOUVEAU CALENDRIER DE COLLECTE POUR LA COMMUNE

Moins de déchets dans les bacs verts, plus de tri et de recyclage : grâce aux efforts de nos usagers, depuis 5 ans, nos quantités de déchets sont en baisse. Les bacs verts sont sortis moins souvent. Depuis mai il est possible de trier 100% des papiers et des emballages.



Il est alors aujourd'hui nécessaire d'organiser les tournées de collecte différemment pour optimiser et gagner en efficacité.

Concrètement, cela se traduit par de nouveaux jours de collecte et de nouveaux calendriers pour une trentaine de commune du SBA, dont la nôtre. Pour informer les usagers concernés, les nouveaux calendriers seront adressés en cette fin d'année. Les fréquences de collecte ne changent pas. Les usagers collectés en Points d'Apport Volontaire ne sont pas concernés puisque ces colonnes sont accessibles 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

Pour connaître les nouveaux jours de collecte, les usagers peuvent également se rendre sur le site internet du SBA, rubrique collecter : www.sba63.fr/collecter. Ils peuvent également télécharger le calendrier 2022.

Rappel : il est demandé de sortir sa poubelle verte ou jaune la veille au soir du jour de collecte et de la rentrer une fois vidée. Les tournées s'effectuent de 4h à 22h. Les ordures ménagères sont jetées dans des sacs bien fermés, les emballages recyclables sont jetés en vrac. Les objets encombrants ou dangereux sont déposés en déchetteries, le verre, le carton, le papier et le textile dans les colonnes appropriées.

URBANISME

» DÉMATÉRIALISATION

A partir de janvier 2022, pour répondre aux deux obligations réglementaires :

Pour toutes les communes, sans exception, l'obligation d'être en capacité de recevoir les demandes d'autorisation d'urbanisme par voie électronique, selon les modalités qu'elle choisit de mettre en œuvre (adresse courriel dédiée, formulaire de contact, téléservice spécifique...), conformément à l'article L.112-8 du code des relations entre le public et l'administration et au **dispositif de saisine par voie électronique (SVE)**,

Pour les communes de plus de 3500 habitants, outre la saisine par voie électronique, l'obligation de disposer d'une « téléprocédure spécifique leur permettant de recevoir et d'instruire sous forme dématérialisée les demandes d'autorisation d'urbanisme », conformément à l'article L.423-3 du code de l'urbanisme, issu de la **loi ELAN** dans son article 62,

Le dépôt en ligne des demandes d'autorisation d'urbanisme sera ouvert aux particuliers et aux professionnels sur les 31 communes de Riom Limagne et Volcans.

Cette possibilité de déposer en ligne sera possible depuis le **site internet de Riom Limagne et Volcans** dans la thématique **urbanisme**.

Ce téléservice gratuit permettra aux particuliers comme aux professionnels de déposer toutes leurs demandes d'urbanisme sous forme numérique (permis de construire, déclaration préalable, permis d'aménager, permis de démolir, certificats d'urbanisme) et les déclarations d'intention d'aliéner en suivant plusieurs étapes pour déposer une demande :

- Créer un compte
- Remplir le formulaire en ligne
- Joindre les documents numériques du dossier
- Valider le dossier et l'envoyer

URBANISME
PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL
CONSTRUIRE DEMAIN



CULTURE

» ASSISES DE LA CULTURE : UN PROJET CULTUREL PARTAGÉ



En février dernier, RLV a lancé une importante démarche de concertation : Les assises de la culture en vue de faire un diagnostic des pratiques et de l'offre culturelle sur son territoire. La phase de concertation faite auprès des acteurs culturels, de la population et des usagers a abouti à la construction d'un projet culturel ambitieux pour le territoire de RLV, présenté lors d'une soirée le 23 novembre 2021 à la salle Dumoulin de Riom.

Avec 31 communes, 68 000 habitants et une superficie étendue, l'agglomération RLV bénéficie d'une richesse et d'une diversité culturelle singulière.

Les enjeux culturels sont centraux pour le territoire afin de forger un sentiment d'appartenance pour les habitants, car ils sont de puissants vecteurs d'attractivité en termes d'économie, de tourisme et de qualité de vie, qu'ils favorisent la rencontre et le « vivre ensemble » des habitants du territoire, et permettent de faire le lien, d'associer des domaines n'ayant a priori aucun rapport ensemble (sport, culture, environnement et culture ...).

Afin de favoriser et valoriser les atouts culturels présents sur le territoire, RLV a décidé de se doter d'un projet culturel de territoire pour les années à venir (2022-2030). Celui-ci est la concrétisation d'une ambition commune pour la culture sur RLV. Il confirme l'engagement de l'agglomération pour le déploiement et le développement de l'offre culturelle sur son territoire, pour ses habitants.

La collectivité s'emploie à accompagner, coordonner, mettre en synergie les acteurs de la culture du territoire, qu'ils soient publics, privés, associatifs, professionnels, semi-professionnels ou amateurs.

Les grandes orientations du projet sont déterminées autour de 3 grands axes, identifiés lors de la période de consultation des Assises de la Culture de février à octobre 2021 :

- la construction d'une culture avec et pour les publics
- le développement de la transversalité des actions, des acteurs et des publics
- la création d'une identité culturelle de territoire

L'objectif est de déterminer les engagements prioritaires, à moyen et plus long terme, pour proposer aux acteurs et habitants une offre culturelle accessible, ouverte, ambitieuse, innovante, attractive et rayonnante, mais aussi réactive face à l'évolution de la société et des modes de vie.

Le projet culturel de territoire sera mis en œuvre par la direction de la culture de RLV en articulation avec les services territoriaux, les communes, les partenaires et l'ensemble des acteurs.

Il débutera en 2022 et sera mis en place durant les 8 prochaines années. Cette temporalité permet de penser, développer et construire des projets en adéquation avec les enseignements des Assises de la Culture, tout en prenant en compte la dynamique locale et nationale.

Un comité de pilotage se réunira plusieurs fois par an pour adapter et vérifier la bonne mise en application des orientations. De même, des Assises de la Culture, sous un format plus léger, seront organisées régulièrement pour poursuivre le travail collaboratif essentiel à la réussite du projet.



Petite info : RLV a adhéré à l'association « Clermont-Massif central 2028 » marquant son soutien à la candidature de la ville de Clermont-Ferrand au titre de capitale européenne de la culture 2028.

URBANISME

» PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) de RLV a été arrêté par le conseil communautaire du 9 novembre 2021. Le projet est mis à la disposition des habitants et entre dans une phase de concertation. Le projet de PLUI est soumis pour avis aux partenaires institutionnels du territoire (État, Région, Département, Chambre d'agriculture) et sera présenté à l'enquête publique.

Les remarques des habitants doivent être formulées pendant l'enquête publique.

Les dates précises de l'enquête seront diffusées sur le site internet de RLV, sur les sites des communes, dans la presse et dans la Newsletter de RLV.

Des affiches seront apposées dans toutes les communes du territoire. Les habitants pourront participer à cette enquête par courrier, par mail, ou en rencontrant directement les commissaires enquêteurs lors des permanences.

Lorsqu'il sera approuvé, ce PLUI se substituera à tous les documents d'urbanisme existants.

Le PLUI tient compte :

- Du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT)
- Du Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET)
- Du Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)
- Du Plan Local de l'Habitat (PLH)

Les élus municipaux des 31 communes et les habitants ont été largement associés pendant 2 ans à l'élaboration du PLUI : 163 réunions de travail, dont 3 séries de rencontres individuelles avec les communes, cafés-PLUI, vidéos, web-série, rencontres sur les lieux publics (avant la crise sanitaire).

Le projet de PLUI traduit les orientations définies dans le PADD, en cohérence avec le projet de territoire qui est en cours de validation et orienté autour de 3 ambitions :

1. Vers un territoire affirmant son dynamisme et son attractivité
2. Vers un territoire uni dans la diversité
3. Vers un territoire engagé pour les générations actuelles et futures

Le projet présenté correspond aux volontés de développement des communes tout en étant raisonné : les objectifs de développement de chaque commune ont été le point de départ de l'élaboration des zonages et des orientations d'aménagements et de programmation (OAP).

Pour autant le projet respecte les objectifs de la récente loi Climat et Résilience : 50 % de la consommation foncière des 10 années précédentes.

Les 2 points suivants ont conduit les réflexions :

- Réduction des surfaces constructibles dans les communes, en adéquation avec les objectifs de développement des communes et surfaces ouvertes à l'urbanisation et en cohérence avec ce qui a déjà été fait dans les récentes révisions des PLU.
- Adaptation des surfaces des parcelles pour accueillir les habitants, avec des tailles de parcelles plus variées.



TRANSPORT

» RLV MOBILITÉS S'ADAPTE

La rentrée scolaire 2021 a été marquée par une forte fréquentation des lignes urbaines et du transport à la demande de RLV Mobilités dépassant toutes les prévisions et notamment due à la présence de nombreux usagers scolaires.

Des difficultés sont ainsi survenues fin septembre aux heures de pointe, avec des bus urbains surchargés ne permettant pas d'accueillir tous les voyageurs.

Après un travail de concertation avec les directeurs des établissements, le prestataire Keolis, les élus de la commission transport et les services de RLV, des solutions concrètes d'urgence ont pu être mises en place dès la fin septembre pour répondre aux questions des usagers et trouver des solutions aux difficultés rencontrées.

- Présence de médiateurs dans les bus pour aider à orienter les usagers vers les bons transports
- Mise en circulation en expérimentation de bus de plus grande capacité depuis le 8 novembre aux heures de pointe.

Les difficultés se sont apaisées et un retour à une fréquentation normale a pu être constatée depuis la rentrée des vacances de la Toussaint.

Afin d'éviter une surcharge des lignes urbaines et de nouvelles difficultés, il convient de modifier l'article 14 du règlement des transports scolaires RLV Mobilités (voir site internet).

Les élus et services de RLV sont mobilisés quotidiennement depuis la rentrée pour s'adapter aux nouveaux usagers des transports en commun et pour trouver des solutions concrètes facilitant la vie des usagers, pour les encourager à prendre le bus dans nos 31 communes. Ils sont à votre écoute pour améliorer le service et satisfaire le plus grand nombre d'usagers.

Nouveautés sur les lignes 2 et 4 depuis le 13 décembre a retrouvé dans le guide. Un nouveau guide bus sera disponible au point info RLV Mobilités en gare de Riom et en téléchargement sur le site internet www.rlv-mobilites.fr

INFORMATIONS

» HALTE FERROVIAIRE PONTMORT

La halte ferroviaire est une gare ferroviaire française de la ligne de Saint-Germain-des-Fossés à Nîmes-Courbessac, via Clermont-Ferrand,

Un distributeur de billet de train est en service. Cet appareil offre la possibilité d'obtenir l'ensemble de la gamme tarifaire proposée en gare pour les TER Auvergne Rhône Alpes

- le règlement s'effectue par carte bancaire
- un composteur complète cette installation

Cette halte est desservie par transport collectif via TAD (Transport à la Demande) : voir *guide horaire R'CoBus*

Horaires des trains au départ de Pontmort

- | | |
|------------------|------------------------|
| • 07h06 Pontmort | 07h26 Clermont-Ferrand |
| • 07h24 Pontmort | 07h42 Clermont-Ferrand |
| • 16h40 Pontmort | 16h59 Clermont-Ferrand |
| • 18h25 Pontmort | 18h40 Clermont-Ferrand |
| • 18h57 Pontmort | 19h14 Clermont-Ferrand |

» LE PANNEAU POCKET

Depuis début janvier 2019, notre commune s'est abonnée à «**Panneau Pocket**». C'est notre nouvelle façon de faire de l'info auprès de vous, habitants. Déjà de nombreux messages du quotidien ont circulé et circulent sur cette application.

«**Panneau Pocket**» le panneau d'informations sur votre téléphone portable. C'est une application gratuite qui vous permettra d'avoir sous la forme d'un panneau d'affichage électronique de rue, un message, d'une réception immédiate d'alerte, d'un événement... Ce logiciel ne nécessite aucun compte Facebook.

L'info communale sur votre téléphone portable : pour l'installer, vous trouverez toutes les informations sur le site

www.panneaupocket.com

Téléchargez-le, c'est gratuit ! A domicile, au travail, dans la rue, dans les transports ou en déplacements à l'extérieur de la commune, toutes les informations et les événements qui concernent les administrés sont toujours à portée de main sur votre téléphone.

» LE SITE DE LA MAIRIE

Bienvenue sur le site de la Mairie
www.mairiechambaronsurmorge.fr

Un ordinateur + 3 clics pour être sur le site :

internet / google / www.mairiechambaronsurmorge.fr

Les nouvelles circulent vite ! Il nous paraît donc important de rappeler à chacun d'entre vous que la meilleure source pour connaître la dernière information sur votre commune : **c'est le site**. Tous les jours, Nicolas Stéphan se couche tard ou se lève tôt pour transcrire le contenu des informations de façon simple.

Maintenant, à vous d'utiliser au quotidien cette information, faites-le !

» LE FACEBOOK DE LA MAIRIE

Depuis quelques jours, la commune est présente sur Facebook. N'hésitez pas à nous rejoindre afin d'avoir toutes les infos à chaud de la commune.



<https://www.facebook.com/Chambaron.sur.Morge>

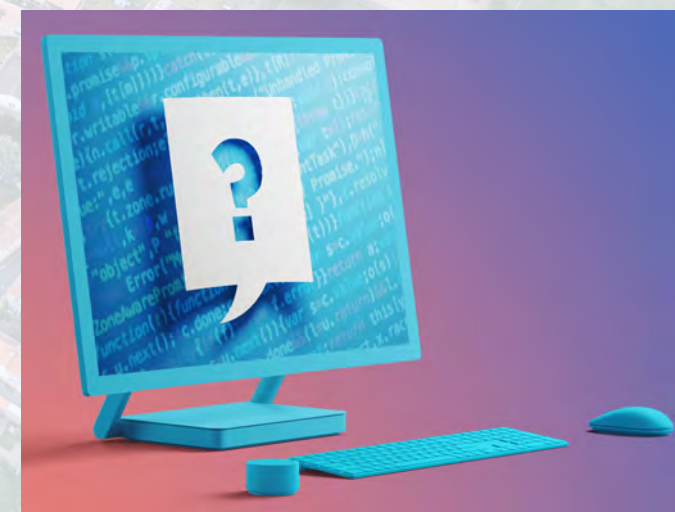


PanneauPocket
TÉLÉCHARGEZ
GRATUITEMENT
L'APPLICATION

Restez
INFORMÉ
PRÉVENU
ALERTÉ

Disponible sur

Information PanneauPocket
DIMANCHE
14 JUILLET
À PARTIR DE 19H
SALLE POLYVALENTE
BAL MUBETTE
ET DÎNER FESTIF
REPAS 10 EUROS
RESERVATION AU
06.40.00.01.04



PETIT ZOOM : RESTAURATEURS DE CHAMBARON SUR MORGE

Interview des restaurateurs réalisée en décembre 2021

Commune de Chambaron sur Morge

Voilà plusieurs années que sur le village rayonnent deux restaurants aussi différents que complémentaires. A La Moutade, Tony et Manue vous accueillent au Caveau du Fort, tandis qu'à Cellule, Ahmed et Myriam vous reçoivent à la Grotte de l'Ours. Chaque restaurant s'est prêté au jeu du Zoom de notre bulletin pour nous faire partager leur passion.

Chambaron sur Morge : « Depuis combien de temps votre activité est installée sur la commune et quelles sont les circonstances qui vous ont amené dans le village ? »

Le Caveau du Fort : « Nous sommes arrivés le 3 juillet 2013 exactement suite à un véritable coup de cœur pour le village. »



La Grotte de l'Ours : « Au mois de juin prochain, cela fera 20 ans que nous avons repris cette affaire qui initialement était une épicerie. »

CsM : « Quel type de restauration proposez-vous aujourd'hui ? Pour qui ? »

Le Caveau du Fort : « Après 20 ans d'expérience dans le monde de la restauration, nous avons choisi de proposer une cuisine principalement traditionnelle, parfois teintée des arômes du Sud et du Portugal d'où nous sommes originaires, mais toujours selon les goûts et envies de nos clients, en faisant appel le plus possible aux produits locaux. »

La Grotte de l'Ours : « Nous avons toujours fait le choix de la cuisine traditionnelle. C'est ainsi que nous avons aujourd'hui une clientèle de passage mais aussi des habitués qui viennent principalement pour nos spécialités. »



CsM : « Depuis votre installation, votre activité a-t-elle évoluée ? Proposez-vous de nouveaux services ? D'autres activités ? »

Le Caveau du Fort : « Nous sommes présents sur les grands événements du village comme la Fête à l'échalote ou encore le marché de Noël organisé avec le tissu local. Nous proposons également la vente de légumes et de produits locaux ainsi que des fleurs mais aussi des retransmissions de rencontres sportives ou des karaokés. Chaque premier lundi du mois, nous avons des soirées dégustation de vins. »



La Grotte de l'Ours : « En 2006, nous avons procédé à de grands changements avec d'importantes mises aux normes ainsi qu'un agrandissement. De plus, cela fait 3 ans que nous proposons des burgers maison sur place ou à emporter. Avec plus de 4000 burgers vendus, c'est un boost remarquable pour notre activité. »

CsM : « Pour finir, avez-vous des projets ? Des envies particulières à faire partager avec les habitants ? »

Le Caveau du Fort : « En près de neuf années de présence, de partage et d'implication, ce sont des liens forts qui se sont tissés avec les habitants et autres habitués. C'est ainsi que suite à une forte demande et un

besoin notable, nous avons ouvert la Pizzeria le Caveau du Fort, inaugurées le 24 septembre dernier. Moutadaire, Chambaronnaise, Espagnole, Niçoise, Boutchou (...) et même végétarienne, il y en a pour tous les goûts du vendredi au lundi soir. Pour 2022, pourquoi ne pas imaginer un petit marché un dimanche par mois pour mettre en avant les producteurs locaux. »

La Grotte de l'Ours : « Nous tenons à remercier nos clients qui, dans cette période de covid, nous sont restés fidèles, notamment lors de nos week-ends à thèmes où nous avons battus des records d'affluence avec 350 à 530 couverts sur place ou à emporter. »



CsM : « Merci à vous pour votre implication. »

Le Caveau du Fort : « Cette année, il s'agira de fêter les 10 ans. Merci à vous. »

La Grotte de l'Ours : « En attendant de travailler à nouveau dans de bonnes conditions, nous vous remercions vivement. »

Le Caveau du Fort : 09.83.76.20.71 ou 06.48.98.26.21

Pizzeria : 07.88.73.45.04

Facebook : restaurantlecaveaudufort et pizzerialecaveaudufort

Instagram : lecaveaudufort

La Grotte de l'Ours : 04.73.97.28.26

Facebook : la grotte de l'ours



mairiechambaronsurmorge.fr



Facebook Chambaron Sur Morge

Imprimé dans le Puy de Dôme avec amour !

GRAFICS - www.grafics.fr